

Image not found or type unknown



Fosse septique chez le voisin

Par **theotim**, le **21/10/2010** à **07:57**

Bonjour, rnsuite à une donation partage, ma fosse septique se trouve chez le voisin (mon frère). lors du partage à la mort de mon père, c'était comme maintenant, c'est lui qui a construit cela. l'utilisation de cette fosse est remise en cause par le voisin. Y a t il pour moi, servitude par destination du père de famille ?